

Conditions Générales de Location

1- Réservation

Si plusieurs devis sont en cours pour une même prestation à une même date, seul le retour d'un **devis signé**, daté, portant la mention « bon pour accord » fait office de réservation.

2- Tarifs

Les tarifs incluent toujours l'installation, le rangement et le nettoyage du matériel.

Ils n'incluent pas les frais de déplacement engendrés pour la livraison du matériel.

Les **frais de déplacement** sont calculés au départ du siège de Poutzi Events, au Puy Saint Bonnet (49300) et sont les suivants :

- Dans un rayon de 20 kilomètres autour du Puy Saint Bonnet → frais de déplacement offerts
- Entre 20 kilomètres et + du Puy Saint Bonnet → 0.40€ / kilomètre

Exemple : Le Puy Saint Bonnet – Bressuire = 44km. Les 20 premiers kilomètres sont offerts, les 24 kilomètres suivants sont facturés à 0.40€ le kilomètre, soit 9.60€ par trajet et 19.20€ par aller-retour.

Pour calculer les frais de déplacements finaux, compter deux allers-retours (1 aller-retour pour installer, 1 aller-retour pour récupérer le matériel loué).

Des **frais supplémentaires** de 10€ peuvent s'appliquer en cas d'installation tôt le matin (avant 8h) ou de désinstallation tard le soir (après 20h).

3- Caution

Lors de l'installation d'une structure gonflable, une **caution par chèque** sera demandée au client. Le montant de cette caution varie en fonction de la structure :

- Dino Park → 500€
- Château Fort → 700€
- Bateau Pirate → 600€

La caution sera retournée au client si la structure gonflable est rendue dans un bon état général.

En cas de vol ou dégâts sur la structure gonflable (déchirure, trou) ou sur le moteur, Poutzi Events se garde le droit de conserver en partie ou en totalité la caution donnée par le client.

4- Engagement de Poutzi Events

Poutzi Events s'engage à :

- Installer chez le client du matériel propre, fonctionnel et en bon état général. En cas de défaut mineur qui ne gêne pas le bon fonctionnement du matériel, Poutzi Events s'engage à le signaler lors d'un état des lieux, pour que le client ne puisse pas en être tenu responsable.

5- Engagement du client

De manière générale, le client s'engage à rendre le matériel qui lui a été loué dans un bon état général, sans dégâts qui engendreraient des coûts de réparation pour Poutzi Events.

Pour les structures gonflables, le client s'engage à :

- Fournir à Poutzi Events un **emplacement** horizontal, dégagé, propre, et de taille suffisante pour la bonne circulation des personnes autour de la structure gonflable.
- Fournir à Poutzi Events un **accès pratique** à l'endroit où sera installée la structure.
- Fournir Poutzi Events en **électricité** pour le branchement et le bon fonctionnement de la structure, et ce jusqu'à la désinstallation : l'électricité doit être disponible pour regonfler la structure et constater le bon état du matériel lors du rangement.
- Ne pas **déplacer** la structure après son installation
- Respecter le **nombre maximum** de personnes en simultané à l'intérieur des structures, à savoir : 12 enfants, 8 adolescents, ou 5 adultes
- Ne pas **manger** ni **boire** dans les structures
- Ne pas porter de **chaussures** dans les structures
- Ne pas avoir **d'objets pointus** ou coupants dans les structures
- Ne pas avoir **d'animaux** dans les structures

En cas de **pluie** ou pendant la **nuit** :

- Dégonfler la structure
- Débrancher la structure
- Bâcher la structure (bâche fournie par Poutzi Events)
- Ranger le moteur et les câbles électriques à l'intérieur

Les enfants dans les structures gonflables doivent être surveillés en permanence par un adulte.

La non réalisation d'une des conditions des points précédents pourra entraîner le démontage immédiat de la structure par Poutzi Events en exigeant le paiement de la location. Poutzi Events se réserve le droit d'accès à son matériel pendant toute la durée de la location.

6- Décharge de responsabilité

Poutzi Events ne saurait être tenu responsable des coups ou blessures occasionnés par une mauvaise utilisation des structures gonflables, comme par exemple escalader des éléments qui n'ont pas été conçus pour être escaladés, ou être trop nombreux à l'intérieur de la structure.

Le client est le seul responsable en cas d'accident, de détérioration ou de vol du matériel loué et ce dès l'installation de la structure sur le lieu de location. Le client s'engage à vérifier personnellement auprès de son assureur que sa responsabilité civile couvre l'organisation de cet événement.

7- Conditions d'annulation

En cas de **force majeure**, rien ne sera réclamé au client.

En cas **d'intempéries**, Poutzi Events se garde le droit d'annuler la prestation avant son début. Le client aura alors la possibilité de déplacer sans frais la date de la prestation, sous réserve de disponibilité du matériel.

Dès lors que Poutzi Events se déplace et installe le matériel, l'intégralité des sommes est due, peu important les conditions météorologiques du jour.

Signature du client et date :

An empty rectangular box with a thin black border, intended for the client's signature and date.